

Enquête auprès des lycéens sur la laïcité et la place des religions à l'école et dans la société

publié le 04/03/2021

Descriptif :

Enquête réalisée par l'Ifop permettant de mieux cerner la place accordée la religion et le sens donné à la laïcité à l'école par les lycéens.

Sommaire :

- Enquête et rapport d'étude
- Le point de vue de François Kraus sur l'enquête

A l'occasion d'un numéro spécial consacré à la laïcité, le magazine de la LICRA « Droit de Vivre » a commandé à l'Ifop une enquête permettant de mieux cerner la place que les lycéens accordent aujourd'hui à la religion, le sens qu'ils donnent à la laïcité dans l'enceinte scolaire mais aussi leur point de vue sur le droit de « blasphémer » à la manière d'un journal satirique comme Charlie Hebdo.

● Enquête et rapport d'étude

▶ « Droit au blasphème », laïcité, liberté d'enseignement... Les lycéens d'aujourd'hui sont-ils « Paty » ? [🔗](#)

L'Ifop a mis en place un dispositif d'étude d'envergure permettant de mesurer la spécificité de la population lycéenne sur ces sujets – à travers des indicateurs offrant des comparaisons avec le point de vue de l'ensemble des Français majeurs – mais aussi d'analyser certaines variables pouvant influencer leur rapport à la laïcité comme leur affiliation religieuse, leur degré de religiosité ou leur évolution dans certains contextes scolaires (ex : éducation prioritaire, enseignement professionnel). Au regard de cette enquête menée auprès d'un échantillon représentatif d'un millier de lycéens – constitué à partir des dernières données ministérielles (RERS 2020) –, la population scolarisée dans le second cycle du second degré apparaît imprégnée d'une vision très « inclusive » de la laïcité dans laquelle celle-ci est réduite au principe de neutralité de l'État tout en étant associée à une grande tolérance à l'égard des manifestations de religiosité dans l'espace scolaire (ex : voile).

▶ [Rapport d'étude pour LICRA et le Droit de Vivre - "Droit au blasphème", laïcité, liberté d'enseignement... Enquête auprès des lycéens sur la laïcité et la place des religions à l'école et dans la société \[🔗\]\(#\)](#) (pdf de 1,7 Mo). Cette enquête a été réalisée par François Kraus, directeur du pôle « politique / actualités » au Département Opinion de l'Ifop.

▶ [Les résultats de l'étude \[🔗\]\(#\)](#)

● Le point de vue de François Kraus sur l'enquête

Au regard du double clivage mis en exergue par cette enquête – celui entre les jeunes et le reste des Français d'une part, celui entre les jeunes musulmans et le reste de la jeunesse d'autre part –, il est difficile de ne pas avoir des doutes sur la pérennité de la loi de 2004 : son assise politique ne pouvant que s'effriter au fil des années en raison du poids croissant des musulmans en France (18% chez les nouveau-nés masculins en 2016, contre 8% en 1997) mais aussi d'une évolution des mentalités qui fait de l'acceptation des expressions religieuses dans l'espace scolaire un marqueur générationnel affectant l'ensemble des jeunes de moins de 25 ans (53%) et pas seulement les minorités religieuses et/ou ethniques. L'intériorisation des notions de droit à la différence et la primauté donnée au respect de la liberté de choix de*

chacun y sont sans doute pour beaucoup dans une génération qui se distingue par un certain relativisme des valeurs et un grand respect pour les minorités. Ainsi, la question du frein à la liberté de « blasphémer » se posera également sans doute à terme pour une « génération offensée » (Fourest, 2020) qui tend plus toute autre à interpréter la critique à l'égard d'un dogme ou d'un personnage religieux comme une forme d'irrespect envers les croyants eux-mêmes.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.